



le Bourgneuf  
la Forêt

# Bulletin Municipal n° 22

## La vie communale



Pôle enfance  
\*\*\*\*\*



Restaurant scolaire  
\*\*\*\*\*



Réfection des allées  
\*\*\*\*\*



Gradins stade de football  
\*\*\*\*\*

## Mayenne Liberty Festival du 3-4-5 Août 2018



[www.lebourgneuflaforet.fr](http://www.lebourgneuflaforet.fr)

Toute l'équipe municipale vous souhaite leurs meilleurs vœux

Janvier 2019

# Le mot du Maire

## SOMMAIRE

**Le mot du Maire**  
Page 2



Une année se termine, une autre commence et c'est pour moi l'occasion de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Nous souhaitons naturellement la réussite à chaque début d'année mais nous ne pouvons occulter les évènements de fin 2018.

**Le conseil municipal**  
Page 3-13

**Etat Civil**  
Page 14

**Informations**  
Page 15-17

**La vie communale**  
Page 18-20

**Service Animation**  
Page 21-22

**Médiathèque**  
Page 23

**Les Écoles**  
Page 24-25

**La vie associative**  
Page 26-32

**Autres Infos**  
Page 32-34

**Boîte à idées**  
Page 35

**Calendrier des fêtes**  
Page 36

\*\*\*\*\*

**Directeur Publication**

*Michel FORTUNÉ*

**Responsable Rédaction**

*Aurélie VULLO STIENNE*

**Commission information**

*François Berrou,  
Pierrette Lehay,  
Stéphanie Hervagault et  
Florence Lambaré*

**Imprimeur**

*PEGASE impression  
de LAVAL*

Depuis la mi-novembre, les gilets jaunes se mobilisent pour exprimer leurs insatisfactions et leurs préoccupations. Face à cette colère, et personne ne peut y être insensible, la réaction doit être collective. Pouvoir d'achat, fiscalité, écologie, service public doivent être négociés pour que la France garde son rang et notamment de justice sociale. C'est l'engagement citoyen et comme dit le proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Au 1er janvier prochain, la Communauté de Communes du Pays de Loiron aura cessé d'exister et deviendra une des composantes de Laval Agglomération. Au cours de l'année 2018 de nombreuses réunions ont été organisées par atelier avec les élus de Laval Agglo pour préparer au mieux la fusion. S'il y a quelques différences dans le fonctionnement, beaucoup de dossiers convergent et cette 1ère année servira à structurer le nouveau territoire avec le souci de maintenir le service de proximité au plus près des habitants. Je précise que la fermeture du Trésor Public sur notre commune est le fait d'une réorganisation de la Trésorerie Départementale sans lien avec la fusion.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) document qui régit le droit des sols a été arrêté par le conseil communautaire du 12 décembre. A la page 31 du bulletin nous trouverez les informations concernant son évolution.

**Au niveau communal :**

– Le pôle enfance avec ses deux entités : Périscolaire et Micro-crèche, prend forme. Cette réalisation permettra à notre ancienne mairie de bénéficier d'une nouvelle affectation et qui plus est à la jeunesse. Le conseil municipal a fait ce choix pour répondre à un besoin et encourager la venue de nouvelles familles.

– Le contournement du plan d'eau de Morfelon :

Nous avons évoqué au conseil municipal ce dossier à plusieurs reprises et les objectifs poursuivis sont notamment d'assurer la continuité écologique, de classer le plan d'eau en eaux closes et compléter l'aménagement du parc. Les négociations foncières sont connues et nous espérons une réalisation en 2019.

Enfin la page 17 du bulletin résume l'excellent week-end de Mayenne Liberty Festival et un grand bravo à tous les participants.

Très bonne année 2019.

Michel FORTUNÉ

# Conseil Municipal

## LUNDI 18 JUIN 2018

Absentes : Stéphanie HERVAGAULT - Meggie GENDROT et Julie CHARPENTIER

### **REALISATION D'UN ADRESSAGE AVEC LA POSTE**

Avec l'arrivée de la fibre optique d'ici 2021 et pour permettre à chaque bâtiment de s'y raccorder, il y a lieu de réaliser un adressage par une identification dite normée de toutes les voies, des lieux-dits et la numérotation de tous les logements et établissements.

Les services de la Poste proposent d'accompagner la commune dans ce travail moyennant une prestation de 9 300 € HT validée par le Conseil Municipal.

Les occupants de logements ou bâtiments sans numérotation seront informés de leur nouvelle adresse courant 2019.

### **COMPTE RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE**

#### **Renouvellement Projet Educatif Territorial**

Il est décidé de le renouveler pour 3 ans avec les modifications mises en place à compter de la rentrée :

- Le maintien de la semaine à 4 jours ½ avec l'arrêt des cours à 11 h 45 pour une reprise à 13 h 30 jusqu'à 16 h pour le bien être de l'enfant et lui permettre un meilleur apprentissage des fondamentaux sur les 5 matinées,
- le remplacement des TAP par les NAP de 16 h à 17 h suivi du périscolaire jusqu'à 19 h

#### **Forfait Ecole Saint-Joseph et communes extérieures**

Le coût de l'élève en 2017 à l'école publique a été présenté fixant le forfait (hors classes de découverte) à **765,30 € /élève** finançable auprès de l'école St Joseph pour la prochaine année scolaire.

Les communes de résidence financeront à hauteur de 792,71 € pour les enfants inscrits à l'école publique.

#### **Projet d'activité « Danse » à l'Ecole Publique**

9 séances de « Danse » seront financées auprès de Mayenne Culture pour une activité « Danse » auprès des CE-CM sur la prochaine année scolaire.

#### **Participation des familles au projet FRANCO FINLANDAIS**

Après avoir pris connaissance du budget et des financements pour le projet Erasmus-accueil de 16 finlandais en juillet, le Conseil Municipal valide la participation des familles à hauteur de 150 €/jeune pour les 10 jours de séjour.

#### **Tarifs rentrée 2018**

Délibération du 22 mai 2018

Accueil	horaires	non imposable	imposable
NAP	16 h - 17 h	0,60 €	0,65 €
PERISCOLAIRE	matin 7 h - 8 h 45	1,60 €	1,70 €
	soir 17 h 15 - 19 h	1,20 €	1,30 €

#### **ACCUEIL LOISIRS VACANCES 4 – 11 ANS et 11 – 17 ans**

ALSH MERCREDI APRES-MIDI (3 ans dans l'année scolaire),	2018
Non Imposable mercredi après-midi	3,60 €
Imposable mercredi après-midi	3,70 €
Non imposable péri mercredi après-midi	1,60 €
Imposable péri mercredi après-midi	1,70 €

# Conseil Municipal

<b>ALSH 4 – 11 ans</b> (4 ans dans l'année scolaire)	<b>2018</b>
Commune	
Non Imposable	<b>3.60 €</b>
Imposable	<b>3.70 €</b>

Hors commune	½ journée
Nom imposable	<b>5.60 €</b>
Imposable	<b>5.70 €</b>

<b>ALSH 11 -17 ans</b>	<b>2018</b>
Commune	½ journée
Non Imposable	<b>3.60</b>
Imposable	<b>3.70</b>

Activités ponctuelles familles Non Imposables	<b>Prix fixé à l'activité ponctuelle</b>
Activités ponctuelles familles Imposables	<b>Prix fixé à l'activité ponctuelle + 3%</b>

La cotisation « droit d'accès aux activités du service animation 11 -17 ans est maintenue à **5 €/an.**

<b>ACTIVITE DECOUVERTE SPORT 4-6 ans</b>	<b>2018</b>
Cotisation annuelle Non Imposable	<b>10.00</b>
Cotisation annuelle Imposable	<b>10.30</b>

<b>LE RESTAURANT SCOLAIRE</b>	<b>2018</b>
Repas enfant, stagiaires, agents du restaurant	<b>3.45 €</b>
Repas Enseignants et autres agents	<b>6.35 €</b>

## Pénalité :

Absence d'inscription ou désinscription après 9 heures sans motif le jour du repas..... **3.45 €**

## DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL Dossier « Présence de pigeons »

A la demande de la Maison d'Accueil et pour étudier la stratégie à adopter pour éradiquer la présence des pigeons sur les bâtiments de la Maison d'Accueil, Michel FORTUNÉ, Cécile CHEVREUIL et Roland PAQUET sont désignés les représentants de la commune en charge du suivi de ce dossier.

## VENTE PARCELLE 17 LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Le Conseil Municipal valide la vente du lot 17 de 502 m<sup>2</sup> au prix de 45 €/m<sup>2</sup>



# Conseil Municipal

## DELEGATION SIGNATURE CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE

Monsieur le Maire reçoit une délégation pour pouvoir conclure des CDD lors d'un besoin au titre d'un accroissement d'activité dans les différents services de la commune avec information auprès du Conseil Municipal au cours de la plus proche réunion.

## TRAVAUX COMPLEMENTAIRES VOIRIE 2018

Considérant la dégradation des chaussées entre la date d'arrêt du programme en début d'année et la réalisation à ce jour, il y a lieu de prévoir des travaux supplémentaires par avenant sur les chemins suivants : Chemin de La Haute Equerre, Place de la Tannerie et Chemin de la Genouillerie pour un montant de 5 396.67 € HT.

## LUNDI 16 JUILLET 2018

Absents : François BERROU – Michèle ROBERT – Jean-Luc DELLIERE

## CONVENTION FINANCIERE AVEC MAYENNE HABITAT VENTE TERRAIN ILOT C

Il est rappelé le projet de Mayenne Habitat de construction de **TROIS** logements individuels sur l'ilot C du Lotissement de la Beulotière à LE BOURGNEUF LA FORET sur la programmation de 2019.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

**CONFIRME** le prix de vente du terrain à 30 € HT/m<sup>2</sup> x 966 m<sup>2</sup>

## PERSONNEL COMMUNAL RENOUVELLEMENT DE CONTRATS A DUREE DETERMINEE

Il est rappelé la décision d'ouverture de deux contrats à durée déterminée de 11 mois de septembre 2017 à juillet 2018 pour un emploi à l'école publique et aux services périscolaires/restaurant.

Pour la nouvelle année scolaire, la semaine à 4 jours ½ est maintenue avec la transformation des TAP en NAP.

Devant l'incertitude de la semaine scolaire, des financements et des effectifs dans les écoles, Le Conseil Municipal à la majorité des membres renouvelle les deux CDD de l'année passée et en fonction des besoins, un 3<sup>ème</sup> agent pourrait être recruté pour des temps de garderie ou de ménage du soir à l'école.

## COMMISSION BATIMENTS

Les travaux suivants sont confirmés :

**Travaux peinture Ecole Publique** : classe CM et salle d'activités sur 2 murs par l'entreprise Joël FOUILLEUL pour un montant TTC de 1 949.75 € TTC

**Habillage murs extérieurs sanitaires Morfelon** : proposition en pin classe 4 par l'entreprise Denis LAMARCHE pour un montant TTC de 4 331.88 € TTC

## POLE ENFANCE

L'ensemble des subventions sollicitées ont été confirmées à hauteur de 598 040 € pour un montant de travaux à ce jour de 1 045 000 € TTC.

Des avenants sont passés pour les lots de démolition, terrassements et menuiseries intérieures pour un montant total HT de 4 807.54 €

# **Conseil Municipal**

## **MAYENNE LIBERTY FESTIVAL**

Michel BOUILLON précise que l'organisation se met en place. Il y aura 200 participants de l'association WW2 et la présence d'une cinquantaine de véhicules. Une petite participation de 2 € sera demandée pour la visite du campement.

Une trentaine de bénévoles de la commune participe à l'organisation.

Il est rappelé que pour la restauration du soir, il y a lieu de s'inscrire. Elle sera suivie d'un bal/concert gratuit.

Une cérémonie est prévue le dimanche matin et sera suivie d'un vin d'honneur.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Attribution d'une aide de 10 105 € au titre du produit des Amendes de Police pour les travaux de modification de la sortie de « La Guéretterie ».

## **LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018**

Absents : Michèle ROBERT – Pierrette LEHAY – Meggie GENDROT – Bernard LINAY –

## **MODIFICATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Le Conseil Municipal a pris acte des quelques amendements au Projet d'Aménagement et de Développement Durables présenté au conseil du 26 juin 2017), à savoir

- Notion** d'urbanisation de préférence en comblement des dents creuses ou en continuité immédiate des bourgs à l'exception de gros hameaux sur certaines communes (La Lande aux Torts, St Roch, le Haut Bourg, St Isle, Lépalé)
- Notion** d'un développement urbain dans le respect de l'identité du patrimoine bâti local
- **Croissance démographique** : Atteindre un objectif de l'ordre de 1.25 % de croissance.
- Notion d'intégration du potentiel foncier inscrit au SCOT** pour l'accueil des activités économiques (recadrage des surfaces par le SCOT 2 sur les 2 intercommunalités)
- **Notion d'intégration à l'inventaire des haies** en rupture de pente et en bordure de voies
- **Affirmation par la mise en place d'OAP des GARES** comme pôles multimodaux par des études gares et de plateformes multimodales : parkings, arrêts, liaisons douces, cycles, bornes de recharge, arrêt de trains via des emplacements réservés.

## **AVIS SUR NOUVEAU PERIMETRE DU SYNDICAT MIXTE DENOMME JAVO**

Le Conseil unanime émet un avis favorable au regroupement des syndicats des bassins versants de la Jouanne, agglomération Laval, Vicoïn et Ovette. La nouvelle entité est dénommée JAVO.

Le nombre de délégués titulaires est de 27 dont 4 sur les 11 communes du Pays de Loiron.

## **COMMISSION ENFANCE JEUNESSE**

### **Effectifs écoles :**

88 élèves à l'école publique et 82 élèves à l'école St Joseph répartis sur 4 classes dans chacune des deux écoles.

### **NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Les nouveaux horaires ont bien été intégrés. Le ¼ d'heure supplémentaire du midi donne satisfaction : les enfants ont plus de temps pour manger et peuvent se détendre dans la salle des sports avant le retour à l'école.

### **REGLEMENT INTERIEUR**

Le nouveau règlement des structures municipales –accueil loisirs, accueil périscolaires, restaurant scolaire, Nouvelles Activités Périscolaires et trajets- fixant les conditions d'admission et d'inscription, les objectifs éducatifs, les responsabilités, l'assurance et les réparations/sanctions est validé par le Conseil Municipal par 17 OUI et UNE ABSTENTION

# Conseil Municipal

## DEMANDE D'AIDE EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE SAINT-JOSEPH

Un accord de principe est donné pour l'attribution d'une aide en 2019 à l'école Saint-Joseph pour l'équipement numérique de la classe de GS/CP dont le montant sera arrêté au vu du plan de financement qui sera remis.

## BILAN ACCUEIL LOISIRS ETE 2018

Il est rappelé la convention d'accueil passée avec « ça Coule de Source » de Port-Brillet pour les 3 semaines de centre aéré en juillet 2018.

Le nombre de jours enfants s'élève pour cette année à 117.75, (peu de fréquentation par les enfants de 7 – 10 ans) quand en 2017 il était de 171.

Le coût de participation de la commune auprès de l'association « ça Coule de Source » s'élèvera à 2 500 € plus 177.66 € de frais de trajet.

## COMMISSIONS BATIMENTS ET AMENAGEMENT

### Bâtiments :

Il est rappelé le projet de réalisation de construction de sanitaires et aire de service pour camping-cars rue Fougères.

Sur proposition de la commission BATIMENTS, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de retenir les entreprises suivantes :

#### Lot Terrassements :

Entreprise SECHE du Bourgneuf-la-Forêt pour un montant de ..... 9 434.18 € HT

#### Lot Maçonnerie :

Entreprise LEROI de La Croixille pour un montant de ..... 3 452.50 € HT

#### Lot Ossature – Charpente – Bardage – Couverture – Zinguerie

Entreprise FOUGERES du Bourgneuf-la-Forêt pour un montant de ..... 6 054.94 € HT

#### Lot Plomberie – Sanitaires

Entreprise BOUTTIER ..... 1 800.30 € HT

**Soit un total de travaux de ..... 20 741.92 € HT**

Abri cars : l'abri cars a été déplacé de la rue des Glycines à la rue des Chevaux et rénové.

### Aménagement :

Informatisation gestion du cimetière : Une réflexion est menée quant à l'informatisation de la gestion du cimetière et du recensement des emplacements, des titres, des inhumés etc... qui pourraient être confiés auprès d'une société spécialisée dans ce travail.

Le Conseil Municipal avant de prendre une décision souhaite élargir l'enquête auprès de communes extérieures au territoire de Loiron

Un point est également fait sur les procédures de reprise de concessions permettant une disponibilité de 144 emplacements et sur la nouvelle programmation de reprises des concessions perpétuelles en état d'abandon.

Allées Morfelon et la Salais : les travaux devraient commencer prochainement. Afin d'obtenir un résultat de meilleure qualité avec l'utilisation d'un finisher, la largeur de l'empierrement a été portée de 1m à 1m20.

Acquisition matériel : achat d'une imprimante à 438 € TTC pour la médiathèque et une imprimante d'appoint au bureau animation à 102 € TTC

Acquisition d'un aspirateur à court terme et d'une auto-laveuse à confirmer à l'école publique.

Une réflexion est menée également pour l'installation d'une chambre froide au restaurant scolaire.

## TRAVAUX VOIRIE LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

L'entreprise SECHE est retenue pour les travaux de réparation de la voirie du lotissement et pose des panneaux de signalisation.

## VENTE PARCELLES LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Les lots 28 et 41 sont vendus au prix de 54 € TTC et le Conseil est informé de l'abandon de l'achat de la parcelle 17 qui redevient libre à la vente.

# Conseil Municipal

## PRIME DE FIN D'ANNEE 2018 ET TARIFS 2019

### **Prime de fin d'année**

Elle est fixée à 930 € pour un agent à temps complet en 2018.

Il est précisé que la prime est versée proportionnellement au temps de travail de chacun.

### **Tarifs**

Ils sont fixés par le Conseil Municipal comme ci-dessous :

<b>TARIFS 2019</b>		
<b>PHOTOCOPIES</b>	<b>2019</b>	
	noir et blanc	couleur
Recto A4	0,30 €	0,60 €
Recto-Verso A4	0,40 €	0,80 €
Recto A3	0,40 €	0,80 €
Recto-Verso A3	0,45 €	0,90 €
Associations Loi 1901 fournissant le papier	0,05 €	0,10 €
<b>2019</b>		
<b>LOCATIONS</b>		<b>Commune</b>
Table avec pieds		1,65 €
Table avec tréteaux		0,90 €
Banc		0,25 €
Chaise		0,25 €
Barrière (pour 4 jours)		1,65 €
Matériel sono aux particuliers (avec location salle)		26,00 €
Sont considérés comme habitants de la Commune, les personnes qui y sont domiciliées ou qui exercent leur activité (besoin pour entreprises).		
<i>Gratuit</i> pour les associations Loi 1901 et les communes environnantes en échange de services similaires.		
Caution de 250,00 € lors de la location du matériel sono.		
Les panneaux de circulation sont mis gratuitement à la disposition des particuliers, durée limitée à 1 mois. Un chèque de caution de 8 € par panneau est exigé et rendu lors du retour du panneau. En cas de <u>perde</u> ou <u>détérioration</u> , le panneau sera facturé par rapport au prix de remplacement.		

<b>AUTRES LOCATIONS</b>		<b>2019</b>
<u>Droit de place</u>		
sur le marché	annuel sans électricité	63,20 €
	annuel avec électricité	123,90 €
	hebdomadaire - 10 m <sup>2</sup>	2,90 €
	Plus de 10 m <sup>2</sup> et par m <sup>2</sup> supplém.	0,60 €
GAUTIER CONCEPT	annuel	31,50 €
Taxi BRANEYRE	annuel	32,20 €
Concession cimelière	15 ans	54,80 €
	30 ans	109,30 €
concession cinénaire	15 ans	356,90 €
	30 ans	380,60 €
	60 € pour la plaque obligatoire avec remboursement auprès des familles lors de la pose d'une plaque personnalisée (70 X 90 cm)	
<i>Taxe de dispersion des Cendres dans le Jardin du Souvenir</i>		16,30 €
<i>Droit d'inscription sur le lutrin (plaque à la charge des familles)</i>		15 ans
		27,40 €
Location salle du Conseil	1/2 journée	16,80 €
	Journée	
		28,60 €

# Conseil Municipal

SALLE POLYVALENTE		2018	TARIFS 2019 augmentation 1,5%			
<u>Salle des sports</u>						
Banquet, sauterie, repas froid	ext.	266,00 €	270,00 €			
Repas chaud, spectacle	loc.	213,40 €	216,60 €			
Bal de Saint Sylvestre	ext.	415,30 €	421,50 €			
	prof.	1 331,80 €	1 351,80 €			
Vin d'honneur (verres fournis)	ext.	166,70 €	169,20 €			
	loc.	111,00 €	112,70 €			
<b>Frais de fonctionnement association manifestation lucrative</b>			<b>50,00 €</b>			
<u>Salle des fêtes</u>						
		<u>Moyenne</u>				
Assemblée générale, réunion	ext.	66,70 €	67,70 €			
Banquet, sauterie, repas, spectacle	ext.	160,60 €	163,00 €			
	loc.	115,20 €	116,90 €			
Bal de Saint Sylvestre	ext.	346,10 €	351,30 €			
	loc.	231,00 €	234,50 €			
Vin d'honneur (verres fournis)	ext.	77,90 €	79,10 €			
	loc.	55,30 €	56,10 €			
<b>Forfait Podium 12 m<sup>2</sup></b>			<b>35,00 €</b>			
<u>Cuisine</u>						
Repas chaud avec équipement de cuisson		109,00 €	110,60 €			
Buffet froid sans équipement de cuisson		69,60 €	70,60 €			
Cuisine pr Vin d'honneur		24,60 €	25,00 €			
Vaisselle		0,05 €	0,05 €			
Four électrique (traiteur)		39,70 €	40,30 €			
<u>Divers</u>						
Moquette (le flanc)		1,24 €	1,26 €			
<b>Facturation d'une 1/2 salle supplémentaire pour occupation 2ème journée</b>						
Gratuite pour les associations Loi 1901 de la commune à l'exception de la cuisine et de la vaisselle.						
<b>Dépréciations :</b>	~ matériel & mobilier : Remboursement de la valeur à neuf du matériel détérioré ~ bâtiments & abords immédiats : Remboursement intégral des travaux effectués					
Versement d'une caution de <b>300 €</b> à la remise des clés						
Versement d'une caution de <b>150 €</b> pour l'utilisation du four électrique						

## MANIFESTATION MAYENNE LIBERTY FESTIVAL

Michel BOUILLOU donne un compte-rendu de la Manifestation qui s'est déroulée les 3 – 4 et 5 Août

## LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Aentes : Thérèse LETOURNEAU DORGERE – Pierrette LEHAY – Meggie GENDROT

### PROJET AMENAGEMENT CHEMIN DES BROSSES : REDUCTION DE L'ALEA INONDATION PROJET DE CONTOURNEMENT DU PLAN D'EAU DE MORFELON

Le Conseil Municipal a pris connaissance des études de deux projets sur le site des Brosses :

#### **1 – Réduction de l'aléa inondation :**

L'objectif de cette étude est de définir les débits ainsi que de proposer la solution d'aménagement pour empêcher la submersion en eaux pluviales de la voirie communale et d'une habitation.

# Conseil Municipal

Les travaux pourraient consister à la modification du busage en amont , un dévoiement du ruisseau sur la propriété riveraine nécessitant une acquisition d'une bande de terrain, la reprise de la voirie, la création de 2 à 3 emplacements de stationnement en compensation de l'espace de croisement sur lequel le stationnement sera interdit et la réalisation d'une passerelle pour l'accès à la prairie des époux FOUILLEUL et au futur terrain du projet de contournement du plan d'eau de Morfelon.

La maîtrise d'ouvrage serait assurée par le Syndicat de Bassin du Vicoin avec une prise en charge par la commune des travaux sur la voirie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la réalisation des travaux.

## **2 – Restauration écologie du ruisseau du Coudray et contournement du Plan d'Eau de Morfelon**

La création d'un bras de contournement du plan d'eau de Morfelon permettrait de classer celui-ci en « eaux closes» et d'assurer la continuité écologique du ruisseau du Coudray (solution prévue dans l'étude de 2012, réalisé par le cabinet RIVE.)

Les travaux consistent à la création du bras de contournement : ruisseau avec dépressions humides, grille amont/aval , l'aménagement d'un ouvrage de surverse, de vidange, de passerelles de passages piétons et véhicules et l'aménagement de cheminements piétons.

La maîtrise d'ouvrage serait également assurée par le Syndicat de Bassin du Vicoin avec une participation financière de la commune pour la partie plan d'eau et cheminements.

A la majorité des voix (2 abstentions), le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement au lancement du projet, sous maîtrise d'ouvrage du SBV, considérant l'opportunité du classement du plan d'eau de Morfelon en « eaux closes » pour les besoins de l'association « Pêche » et le financement via le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques 2015-2019 et que les acquisitions foncières devraient se confirmer.

## **REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Conseil Municipal a confirmé le maintien des tarifs de l'assainissement collectif pour 2019 à savoir :

	HT
Prime fixe semestrielle .....	29.92 €
M3 de 0 à 65 m3 .....	1.14 €
M3 au delà de 65 m3 .....	1.03 €

## **DESIGNATION DES ELUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAVAL AGGLOMERATION**

Jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2020, le conseil communautaire de la nouvelle communauté d'agglomération est composé de 76 sièges.

Il a été précisé qu'à ce jour, 3 conseillers municipaux siègent au conseil communautaire du Pays de Loiron : Michel FORTUNÉ, Cécile CHEVREUIL et Mickaël COLIBET.

Dans la nouvelle entité, le nombre de sièges attribués à la commune du Bourgneuf-la-Forêt est de : 1  
Le Conseil Municipal a été invité à élire parmi les conseillers communautaires sortants un délégué titulaire et un délégué suppléant

Après un vote à bulletin secret, par 18 bulletins – 0 blanc - 0 nul

- Michel FORTUNÉ est élu conseiller communautaire titulaire
- Mickaël COLIBET, second candidat sur la liste, est élu conseiller communautaire suppléant de la nouvelle communauté d'agglomération à effet du 1er janvier 2019.

## **COMMISSION DE CONTROLE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE**

Suite à la réforme sur les modalités de gestion des listes électorales, la commission administrative de révision de la liste électorale en place doit être remplacée à compter de janvier 2019 par une commission de contrôle composée de 5 conseillers municipaux (3 de la liste majoritaire et 2 de la seconde liste)  
Aussi, les membres suivants sont désignés pour faire partie de cette commission

Gilbert FAUCHARD, Roland PAQUET, Michèle ROBERT  
Bernard LINAY et Florence LAMBARÉ

# Conseil Municipal

## DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL

Les inscriptions de crédits suivants sont portées au budget 2018 :

<u>Section d'Investissement :</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
2051 – Logiciels (changement logiciel enfance).....	3 500.00	
2313 – Op182 Travaux Pôle Enfance .....	25 000.00	
1331 – Op 182 DETR Pôle Enfance .....	125 000.00.....	125 000.00
1322 – Op 182 Contrat de ruralité Pole Enfance .....	26 433.00.....	26 443.00
2128 – Op 185 Aménagement (allées Morfelon).....	15 000.00	
2135 – Op 189 Bâtiment aire de service et sanitaires .....	10 000.00	
2151 – Crédits d'investissement non affectés .....	97 933.00	
	<b>TOTAL .....</b>	<b>151 433.00.....151 433.00</b>

### CONVENTION AVEC LA MAISON DE RETRAITE FOURNITURE DES REPAS PENDANT L'ACCUEIL LOISIRS DE 4 - 11 ans

Une convention est passée avec la Maison d'Accueil Pierre Guicheney pour les repas fournis pendant l'accueil loisirs des petites vacances.

**LUNDI 26 NOVEMBRE 2018**

Absents : Jean-Luc DELLIERE - Meggie GENDROT

### PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES 2017

Le Conseil Municipal a pris connaissance des rapports suivants :

#### Prix et Qualité des déchets ménagers et assimilés :

-10 137 tonnes de déchets collectés en 2017 sur les 14 communes du canton de Loiron dont 1/3 sont des végétaux apportés en déchetterie.

- 62 points tri,
- 56 000 passages sur les deux déchetteries,
- 6 000 bacs à roulettes pour les ordures ménagères.

Le coût moyen du service déchets ménagers et assimilés est de 60 €/an pour 600 kg/an/habitant

#### Projets en cours :

- La réorganisation de la déchetterie de Port-Brillet.
- Poursuite et encouragement à l'incitation au tri des déchets.

#### Eau Potable et Assainissement non collectif :

La gestion est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Centre Ouest Mayennais.

L'exploitation de l'EAU et de l'ANC est assurée par la SAUR pour notre commune.

Le prix théorique du m3 d'eau d'un usager consommant 120 m3 est de 2.93 €

Les travaux de pose d'une canalisation route de Juvigné (RD 208) sont presque terminés. Ils vont permettre l'apport d'eau de Juvigné qui diluée avec celle du Bourgneuf permettra une fourniture d'eau moins calcaire.

Quant à l'assainissement autonome, les échéances de contrôles, les prix de contrôle de conformité, et d'examen des dossiers et travaux de conception sont également communiqués.

#### Assainissement collectif :

En régie directe, le prix théorique de la redevance d'un usager consommant 120 m3 d'eau est identique depuis 3 ans à savoir 2 €/m3 (s'ajoutent au prix de l'eau)

La maintenance et la surveillance de la station d'épuration sont assurées par le service technique communal. Chaque année des renouvellements de pièces sont réalisés.

La compétence de ce service devrait être transférée auprès du SIAEP Centre Ouest Mayennais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Syndicat de bassin du Vicoin :

Les actions et travaux réalisés par le SBV en 2017 sont présentés : entretien ripisylve, embâcles arrachage

# Conseil Municipal

de plantes invasives, renaturation de lits et de berges, aménagement écologique et paysager de la zone humide de AHUILLÉ etc....

La participation budgétaire de la commune s'élève à 8 656 €.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, regroupement des syndicats bassins versants de la Jouanne, Laval Agglomération, Vicoin, Ouette sous le nom de JAVO. La contribution sera alors recouvrée par la voie de l'imposition directe.

Le Conseil Municipal prend acte de ces rapports qui sont mis à la disposition du public.

## **TAXE D'AMENAGEMENT AU 1ER JANVIER 2019**

La taxe d'aménagement est appliquée à ce jour sur la commune au taux de 1% sur les constructions, agrandissements et installations et aménagements de toute nature.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 avec l'adhésion à la nouvelle communauté d'agglomération de Laval, il sera demandé à la commune le versement de cette taxe au taux de 1% sur les zones d'activités viabilisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et au taux de 2 % sur les nouvelles zones aménagées après cette date.

Aussi, le Conseil Municipal fixe le taux à 2% de la taxe d'aménagement sur les bâtiments d'activité.

## **AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DU POLE ENFANCE**

Les avenants aux lots suivants sont validés :

MACONNERIE – Entreprise PREVOSTO pour .....	1 218.00 € HT
CHARPENTE BOIS –BARDAGE – Entreprise LUTELLIER .....	5 653.04 € HT
METALLERIE – SERRURERIE.....	1 301.00 € HT
ELECTRICITE – Entreprise BAHIER PECEM .....	4 823.15 € HT
CARRELAGE – Entreprise JANVIER .....	765.00 € HT

## **COMMISSION ENFANCE JEUNESSE**

**Bilan Echange Franco Finlandais** : très grande satisfaction des jeunes sur cet échange qui s'est déroulé en juillet

**Projet Ski** : Projet avec les communes de Loiron-Ruillé et l'association ça Coule des Source dans les Pyrénées en février 2019.

Coût pour la commune : 544 €/jeune sans les charges de personnel avec une demande de participation de l'ordre de 380 € auprès des familles.

**Projet Cirque** : Organisé en avril 2019 par ça Coule de Source à Port-Brillet avec la participation de 8 jeunes du Bourgneuf la Forêt,

Coût pour la commune : 119 €/jeune sans les charges de personnel avec une demande de participation de l'ordre de 50 € auprès des familles.

**Projet Bourgneuf-la-Folie** sur le thème de « La musique réchauffe les chœurs »

Activités autour de la musique, chants avec la création d'une chorale intergénérationnelle de septembre 2019 à avril 2020.

Le budget de l'ordre de 17 200 € avec une aide sollicitée auprès de la CAF de 8 500 € et un coût net pour la commune estimé à 6 400 €.

**Ecole Publique** : Le plan particulier de mise en sécurité amène à quelques travaux notamment au niveau de la conformité des alarmes,

Des aménagements de cours seront à étudier.

Une subvention classe de découverte en mars 2019 pour les CE est accordée à hauteur de 88 €/élève soit 1/3 du plafond fixé à 264 €.

**Caisse à savon** : Activité reprise en mains par Yann animateur dans un local qui reste à déterminer.

**Restaurant Scolaire** : 20% de produits bio dans la confection des repas à compter de 2022. Christophe RE-NOULT cuisinier a suivi plusieurs formations avec le CIVAM BIO. Un compte rendu est proposé aux conseillers municipaux le samedi 2 février 2019. L'objectif étant la mise en place d'une charte pour valoriser ce projet de restauration réaliste, réalisable et partagé par tous les acteurs.

# Conseil Municipal

## CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE VOIRIE 2019

La maîtrise d'œuvre des travaux de voirie est confiée à INGERIF de Sillé le Guillaume avec un taux de rémunération à hauteur de 5.84 % jusqu'à 150 000 € de travaux et un taux de 5% au-dessus.  
La constitution d'un groupement de commande pour les travaux est renouvelée avec les communes de Bourgon, Launay-Villiers et Olivet.

## PROJETS D'INONDABILITE VC DES BROSSES et BRAS DE CONTOURNEMENT DU PLAN D'EAU DE MORFELON

Après négociations avec les riverains, les travaux de l'aléa inondabilité voie communale des Brosses sont confirmés avec une prise en charge par la commune de la voirie et de quelques aménagements paysagers.

L'étude de 2012 du projet de contournement du plan d'eau est à reprendre. Une consultation a été lancée et le coût sera partagé entre le Syndicat de Bassin du Vicoin maître d'ouvrage et la commune pour un montant maximum de 6 500 € HT.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les 3 agents recenseurs qui effectueront le recensement de la population du 17 janvier au 15 février 2019 seront rémunérés sur les bases brutes suivantes :

Bulletin individuel.....	<b>1.51 €</b>
Feuille de logement .....	<b>0.70 €</b>
Dossier d'adresses collective .....	<b>0.70 €</b>
Bordereau de District et la séance de formation.....	<b>37.35 € (x 2)</b>
Ainsi qu'une indemnité forfaitaire <b>de 135 €/agent recenseur</b> pour frais de déplacement et de téléphone.	
Le coordonnateur percevra une indemnité fixe de <b>300 €</b> .	

## DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 2

Le Conseil municipal valide les mouvements de crédits :

- Budget Principal : 37 500 € pour les dépenses des avenants du Pole Enfance et l'acquisition d'une auto laveuse à l'école publique.
- Lotissement de la Beulotière : 45 000 € pour les écritures de stocks de fin d'année

## SPONSORING RAID 4L TROPHY 2019

Sur présentation de leur dossier, une participation de 200 € est accordée à l'association « la 4L Bourgneuvienne » moyennant un engagement à apposer le logo de la commune sur le véhicule qui parcourra une grande partie de la France, de l'Espagne et du Maroc.

## PLAN BOCAGER

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, il est prévu la réalisation d'un plan bocager à l'échelon du Pays de Loiron pour être intégré ensuite au PLUi.

Messieurs Michel FORTUNÉ, Jérôme BENEZET, Joël HOCDÉ, François BERROU et Gilbert FAUCHARD sont désignés pour participer à l'élaboration de ce document.

## CEREMONIE DES VŒUX

Elle est arrêtée au Vendredi 11 janvier 2019 à la salle des fêtes

# Etat civil

## Naissances



Milo COMMÈRE .....	13, Bd des Marronniers.....	01.07.18
Lana FROGER .....	1, Impasse du Pré Blanc.....	03.07.18
Luka BEAULIN.....	14, rue Principale .....	19.07.18
Naëlle MÉRIL.....	Maubusson .....	26.07.18
Lyanna GENEVÉ .....	1, rue du Closeau des Mées.....	11.08.18
Léon LONCLE CHARBONNIER.....	Les Hayes Huets .....	05.09.18
Léana REUCHERAND .....	30, rue du Haut Beauvais .....	28.09.18
Arthur COUPÉ.....	13, rue du Haut Verger.....	12.10.18
Armand GUESNERIE .....	La Rouairie.....	26.10.18

## Mariages



Annélia TRANCHARD et Alexandre GENEVÉ.....	28.07.18
--	----------

## Décès



Yvonne PUYSSAUD ép. PINÇON .....	Le Naisement.....	30.06.18
Michèle DUMOUTIER .....	La Basse Gasnerie .....	03.07.18
M-Louise PLANCHENAULT ép. YVON .....	Maison d'Accueil .....	09.07.18
Maurice HERRIAU .....	Maison d'Accueil .....	12.07.18
André FOUCHER .....	Maison d'Accueil .....	25.08.18
Germaine SORIN ép. LEGENDRE .....	Maison d'Accueil .....	27.08.18
Christian de MAYNARD .....	2 bis rue du Doué.....	01.09.18
Julien GAUMER .....	Maison d'Accueil .....	26.09.18
Victor LEMETAYER.....	Maison d'Accueil .....	27.09.18
Marie ROI ép. GILLES .....	Maison d'Accueil .....	29.09.18
M-Thérèse PHELIPOT ép. TRIBONDEAU .....	Maison d'Accueil .....	23.10.18
Georges LEBOSSÉ .....	Maison d'Accueil .....	01.11.18

# Informations communales



## HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Accueil MAIRIE, AGENCE POSTALE et RELAIS EAU					
	8h30-12h30				9h-12h	
Après midi	ACCUEIL MAIRIE					
	15h30-18h	FERME	15h30-18h	FERME		



Tél : 02.43.37.71.08 Fax : 02.43.37.11.36  
e-mail : mairiebourgneuf.la.fore@wanadoo.fr



Plus d'actus sur le site de la commune :

**www.lebourgneuflaforet.fr**



## PERMANENCES Week-end



**07.76.71.83.81**



## Service Assistante Sociale

Sur rendez-vous au **02.43.59.99.00**

## **Horaires MEDIATHEQUE MUNICIPALE « Plaisir de Lire » 2, rue du Stade**

Lundi.....16h - 18h (le 1er du mois)  
Mercredi .....14h - 19h  
Vendredi.....16h - 18h30  
Samedi.....10h - 12h

Tél : **02.43.37.76.32**  
Facebook :  
<https://www.facebook.com/bibliothequelebourgneuflaforet/>





## Enneigement et verglas des trottoirs :



En cas de neige ou de verglas, il revient à chacun l'obligation de déneiger et/ou saler la partie de trottoir face à son domicile.

## Service ramassage des poubelles et déchèterie :

Contact : 02.43.02.77.64 ou environnement@cc-paysdeloiron.fr

### Horaires de la déchèterie de Port-Brillet :

du Lundi au Samedi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

## NOUVELLE REFORME D'INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES LE REPERTOIRE UNIQUE ELECTORAL (REU)

A compter du 1er Janvier 2019, un nouveau système d'inscription sur les listes électorales est mis en place par le ministre de l'intérieur par la création d'un Répertoire Unique Electoral qui est tenu par l'INSEE.

Désormais, les électeurs pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi avant les élections.

**Pour les élections européennes du 26 mai 2019.  
La date limite d'inscription a été fixé au samedi 30 Mars 2019.**



## **PLAN D'ACTION LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES**

Prendre contact avec la commune avant toute intervention  
A cette condition, une prise en charge de 50% de la facture TTC  
(sur un plafond de 300€ TTC, soit 250€ maxi)



## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

**Le règlement sanitaire départemental (RSD)** interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A ce propos, l'**article 84** stipule clairement que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou est interdite ». Les déchets végétaux sont des déchets ménagers, fermentescibles, et valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.



## Mayenne Liberty Festival



Mayenne Liberty Festival, à l'initiative de l'association WW2, a établi son campement au Bourgneuf la Forêt du 3 au 5 août 2018. Cette cinquième édition a été un franc succès avec l'accueil de près de 200 personnes. Les curieux et les passionnés d'histoire ont pu revivre la libération à travers les conférences de spécialistes, mais aussi le témoignage de Bourgneuviens au cinéma Le Trianon.

A Morfelon, les démonstrations de matériel, la reconstitution d'un camp américain ont permis de se replonger dans l'ambiance d'une autre époque. La commémoration aux monuments aux morts le dimanche matin a été un grand moment d'émotion.

La sécurisation des déplacements lors du festival, la qualité de l'accueil du public nombreux (parking, buvette, restauration) l'ambiance chaleureuse (grâce au soleil) et conviviale ont été appréciés de tous (organisateurs et participants)

Tant ceci n'a été possible que par la compréhension des riverains, l'implication fortes des bénévoles, la coopération étroite entre l'association WW2 et la commission communale créée à cette occasion, Merci à tous et à chacun.

Ce festival a montré les capacités d'accueil du Bourgneuf-la-Forêt, a permis, y compris à de nombreux bourgneuviens d'apprécier la qualité du parc de Morfelon. Il a surtout été l'occasion de vivre le plaisir de faire ensemble, de rencontrer d'autres personnes, lors de belle fêtes.

Place aux initiatives futures....



# La vie communale

## Pôle enfance



Les travaux du nouveau pôle enfance sont en cours.

L'ouverture est prévue au premier semestre 2019.



Crèche



Garderie

## Restaurant Scolaire

Faisant suite aux informations présentées dans le bulletin précédent, le personnel de restauration et les élus de la commission « enfance jeunesse » vous rendent compte de l'actualité de ce service. Concernant le gaspillage alimentaire : nous recherchons une solution pour valoriser les déchets alimentaires du restaurant (5kg tous les 2 jours) et appelons les habitants à nous faire des propositions (nourriture d'animaux etc...) Les produits bio et locaux devront être de 20 % en 2022. Afin de maîtriser les coûts, Christophe, responsable de la restauration, a suivi des formations pour acquérir de nouvelles techniques. Par exemple, pour la cuisson de la viande, au lieu de cuire les rôtis de viandes à 200° ce qui peut faire perdre jusqu'à 38 % de leurs poids, la température des fours est baissée (gril à 100°) avec 1 sonde, le rôti est sorti du four à 68°, la viande n'a pas perdu de son poids et est bien meilleure car elle sera plus juteuse... De plus, il n'est plus nécessaire d'ajouter du gras, de la crème fraîche, des fonds de sauce etc. L'équipe se remet donc en question avec beaucoup d'intérêt pour changer ses habitudes professionnelles et individuelles pour une restauration responsable, réalisable et partagée par tous (enfants, cuisinier, élus, parents....)



# La vie communale

## Réfection des allées à Morfelon et la Salais



Des travaux de gravillonnage ont été effectués dans le parc de Morfelon et à la Salais.

## Gradins Stade de Football

La commission Sport et le Club de foot ont mené une réflexion pour l'aménagement du talus situé entre les deux terrains de football.

Trois rangées de vingt mètres de gradins en bois, gravillonnés au pied, ont été installés face au terrain destiné aux entraînements et aux jeunes.

Le reste du talus est recouvert de toiles tissées dans l'attente de petites plantations.

Le chantier confié à l'entreprise Foubert du Bourgneuf la Forêt s'élève à 15 440€ HT.  
A noter que le démontage et le remontage du grillage a été assuré par le club de football et les agents communaux.



# Informations communales

## Voeux du Maire



A l'occasion de la nouvelle année 2019,

Le Maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous adresser leurs Meilleurs vœux et vous invitent à la cérémonie des vœux

le **VENDREDI 11 JANVIER 2019** à 20h  
À la salle des Fêtes.

## Recensement de la population



### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019**

En 2019, tous les habitants de notre Commune seront recensés. Muni d'une carte officielle, un agent recenseur remettra aux habitants de chaque logement de la Commune des questionnaires à remplir. Il est soumis au secret professionnel et pourra apporter toute précision souhaitée. Merci de lui réserver un bon accueil.

Ce recensement est organisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Les informations recueillies sont confidentielles et ne serviront qu'à un usage statistique. Cette enquête reconnue d'Intérêt Général et de qualité statistique, est **OBLIGATOIRE** et permettra de connaître le nombre d'habitants de notre Commune et de leurs caractéristiques démographiques et sociales.

**3 agents recenseurs sont nommés sur notre Commune et 1 coordonnateur**

Agents recenseurs : Stéphanie POLPRÉ, Yvette RUFFAULT et  
Typhanie JAMOT.  
Coordonnateur : M-Claude PAILLARD



# Service animation

## Service Jeunesse 11-17 ans

La commune du Bourgneuf la Forêt propose des activités ainsi que des projets aux jeunes de la commune. Par exemple, à partir de janvier 2019, les jeunes nés en 2008 et avant recevront par la poste les programmes d'activités des vacances scolaires (animations, jeux, sports, sorties intercommunales, patinoire...). Les animateurs enfance et jeunesse de la commune essaient toujours de trouver un équilibre entre l'animation et la pédagogie. Exemple : lorsque nous proposons une activité manuelle, nous sommes aussi vigilants aux notions de respect et d'ambiance collective

### 4 animations clés des prochains mois...

**1/ Un séjour ski dans les Pyrénées du 9 au 16 février 2019.** Beaucoup de ski, une animation raquette, construction d'igloo, visite d'une fromagerie, veillées collectives au gîte...Bref, c'est un programme très chargé qui attend les 13 jeunes Bourgneuviens inscrits. Lieu : Guchen, station de ski de Saint-Lary Soulan.

**2/ Un stage cirque du 8 au 12 avril 2019** pour les plus de 10 ans (être né en 2008 ou avant). Un magnifique projet collectif, avec Ca coule de source comme organisateur. Le chapiteau sera situé à La Brûlatte. La commune avait déjà organisé un projet cirque pour les jeunes en 2013, lors de la 3<sup>ème</sup> édition du Bourgneuf la folie...Les jeunes sportifs de la commune seront ravis de découvrir le rouleau américain, le trapèze, l'équilibre sur boule et fil, l'acrobatie, la jonglerie...Les inscriptions ont commencé, mais attention, seulement 8 places pour les jeunes du Bourgneuf la forêt ! Inscription auprès de Yann par Mail. Prévoir 50€ maximum pour le stage + spectacle, transport compris. Encadrement du groupe par Yann DAOUDAL.

Mail : [animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr](mailto:animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr)



**3/ L'échange européen franco-finlandais 2018-2019.** 8 jeunes Bourgneuviens et 7 jeunes de Ca coule de source ont accueilli 16 Finlandais en juillet 2018 sur la commune (14-17 ans). Au programme, des activités autour de la musique, du chant, du graph, de la photo, de la vidéo et de la danse...mais aussi des sorties culturelles et sportives, des jeux de connaissance interculturels...Pour finir l'échange, les jeunes ont proposé une soirée franco-finlandaise le mercredi 25 juillet pour présenter à leur famille et aux habitants présents leur travail effectué pendant les 10 jours. Les jeunes ressortent souvent de ce genre de projet transformés (plus de confiance en eux, ouverture sur l'extérieur, capable de présenter un projet au public, le tout avec beaucoup d'émotion...). Si tout se passe comme prévu, nous irons en Finlande en juillet 2019...

**Service Jeunesse 11-17 ans (suite)**



# Service animation

**4/ Le Bourgneuf La Folie, édition 2020** Le Bourgneuf la folie revient ! Pour sa 5<sup>ème</sup> édition entre le 20 et le 24 avril 2020...Les dates sont très lointaines, mais retenez-les d'ores et déjà, car des projets et des animations dans le cadre du Bourgneuf la folie verront le jour dès 2019. Le thème de cette 5<sup>ème</sup> édition : la musique réchauffe les chœurs !



## NAP, périscolaire et Croq'Loisirs

Pendant la période scolaire, les enfants peuvent participer aux activités NAP des 2 écoles primaires. Après un temps libre dans la cour de l'école, ils partent dans différents lieux en fonction de leur âge (bibliothèque, Croq'Loisirs et club house du terrain de foot). Les enfants vont à leur rythme : goûter, devoirs, lecture, jeux de société, dessins, repos...Les parents peuvent récupérer leurs enfants à 17h aux locaux périscolaires.

Toujours pendant la période scolaire, les enfants peuvent aller à Passerel'Loustics après les TAP. Pendant les petites vacances scolaires, Noëlle et Mélina proposent des animations aux 4-10 ans dans le cadre de Croq'Loisirs.



Contact : Yann DAOUDAL  
Bureau : 1<sup>er</sup> étage mairie, 45, rue principale,  
53410 LE BOURGNEUF LA FORET  
Tel : 02-43-37-78-17

**IMPORTANT** : Mail : [animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr](mailto:animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr)

Le Mail est le moyen le plus utilisé par Yann pour faire passer les infos...  
**IMPORTANT** : pour participer à au moins une activité, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Paiement possible en espèces, chèques vacances, tickets CAF et MSA.  
Il n'y a pas de temps d'accueil. Le service « Jeunesse » ne fonctionne que pendant les temps d'animations.

# La médiathèque

Le premier semestre à la médiathèque sera marqué par plusieurs événements

**Festival des Reflets du cinéma.** Atmosphères53 met le cap au nord avec un festival tourné vers la Scandinavie (Suède, Danemark, Norvège).

Un escape game « viking » préparé par des membres de l'équipe de la médiathèque vous attend...

Vendredi 15 février à 20 h et samedi 16 février à 15h / à la médiathèque. Gratuit, inscription obligatoire auprès de la médiathèque. (*des séances supplémentaires pourraient être ajoutées*)

L'Apéro-Lecture organisé par le Réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron : L'occasion de découvrir, échanger autour de la littérature scandinave avant la projection d'un film de la sélection du festival (titre encore à déterminer).

Mercredi 6 mars / au cinéma Le Trianon / à partir de 19h. Gratuit, projection aux tarifs habituels du cinéma.

## Prix Bull'Gomme53

Entre mai et décembre 2018, les enfants de 7 à 12 ans ont pu donner leur avis sur les 10 BD sélectionnées...et la participation a, une nouvelle fois, été importante.

Le Réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron organisera un car pour permettre au plus grand nombre (enfants comme parents) de se rendre aux Rencontres BD à Changé et profiter ainsi de ce salon pour assister à la remise du prix Bull'Gomme53 au vainqueur, rencontrer les auteurs, acheter des BD, les faire dédicacer, etc...)

Samedi 30 mars / départ à 13h45 de la salle des 3 Chênes. Gratuit, inscription obligatoire auprès de la médiathèque.



## Appli Goûter

Découverte d'une application numérique autour de l'univers de l'auteur Chris Haughton (« Un peu perdu », « Oh, non ! George », « Chut ! On a un plan », etc.

Mercredi 3 avril / 15h / à la médiathèque. Gratuit sur inscription. A partir de 7 ans.

## Tournoi FIFA19

Après le succès de l'an passé, le Réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron organise un nouveau tournoi de jeu vidéo.

Ce tournoi se déroulera toujours sur X Box One mais cette année il se jouera par équipes de 2 joueurs.

26 avril à partir de 20h : qualifications à la médiathèque. Gratuit, inscriptions auprès de la médiathèque.

Samedi 15 juin / à partir de 14h / salle des 3 Chênes : tournoi final regroupant les meilleures équipes des Pays de Loiron, de Craon et d'Ernée.

## Atelier sérigraphie

Un atelier d'initiation à la sérigraphie vous sera proposé par Stéphanie Berthier, l'occasion de découvrir cette technique d'impression en série. Pour des raisons techniques, cet atelier se déroulera sur 2 jours :

Mercredis 12 et 19 juin / à la médiathèque / à partir de 15h. Gratuit, à partir de 8 ans, inscriptions auprès de la médiathèque.



## **Médiathèque**

2 rue du Stade

02.43.37.76.32

[mediatheque.bourgneuflaforet@orange.fr](mailto:mediatheque.bourgneuflaforet@orange.fr)

[www.facebook.com/bibliothequebourgneuflaforet/](http://www.facebook.com/bibliothequebourgneuflaforet/)

## **Horaires d'ouverture :**

Lundi (1<sup>er</sup> lundi du mois) : 16h – 18h

Mercredi : 14h – 19h

Vendredi : 16h – 18h30

Samedi : 10h – 12h

L'école publique accueille 89 élèves répartis sur 4 classes : TPS-PS-MS-GS, GS-CP-CE1, CE1-CE2-CM1, et CM1-CM2.

### Travailler la lecture

Chaque période, quelques élèves peuvent bénéficier des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces dernières, mises en place les lundis, mardis ou jeudis, sont encadrées par les enseignantes de l'école qui proposent du soutien scolaire en lecture souvent sous forme de jeux.

Des bénévoles de l'association « Lire et Faire lire » vont venir lire des livres à des petits groupes d'élèves. L'objectif est de développer l'envie et le plaisir de lire.

### Développer la culture

L'école propose :

- 2 sorties au **cinéma** par classe et par an
- des spectacles des Jeunesses Musicales de France au **théâtre de Laval**. Les élèves du CE1 au CM2 ont vu en fin d'année le spectacle « Aqua rêves »
- des spectacles de la **Communauté de Communes du Pays de Loiron**
- des déplacement à la **bibliothèque municipale** pour lire et emprunter un livre

### Combiner sport et vivre ensemble

Dans le cadre de la **journée du sport scolaire**, le 26 septembre, l'ensemble des élèves a vécu une belle matinée sportive. Les élèves de CM2 ont préparé et animé des ateliers pour les élèves de la PS au CM1 : différents sauts et lancers, relais, basket, jeux collectifs, ... Les plus grands aidaient les plus petits. Ce fut un très bon moment de partage.

Le mercredi 12 décembre, nous avons répété ces rencontres sportives en partageant à nouveau des ateliers entre les élèves de CE-CM et les adultes handicapés des foyers de vie de Port Brillet et du Bourgneuf. L'alchimie a parfaitement fonctionné les élèves ont accepté les adultes handicapés et ils les ont encouragés. Les adultes se sont sentis soutenus et ont donné le meilleur d'eux-mêmes.



Les **permis piétons et vélo** ont été travaillés en 2<sup>ème</sup> période pour respectivement les CE et les CM.

A partir du mois de mars, l'ensemble des élèves de la Grande Section au CM2 se rendra à la piscine d'Ernée, et ceci pour 9 séances. L'objectif est d'obtenir « **l'attestation du savoir nager** ».



### Classe découverte

Après la classe de neige pour les CM l'an dernier, c'est au tour des CE1 et CE2 de partir en classe découverte. Les 19 élèves passeront 5 jours à Torcé-Viviers-en-Charnie pour découvrir la vie en collectivité, développer l'autonomie et visiter les différentes traces de l'Histoire dans cette région. Cela permettra un travail de préparation en amont en classe et un travail de communication (réécriture de compte-rendu, d'exposés). Ce séjour est, en partie, financé par la commune et par l'Association de Parents d'Elèves.

### Association de Parents d'Elèves

L'Association de Parents d'Elèves organise tout au long de l'année plusieurs actions pour récolter des fonds mais aussi pour créer des moments de rencontre entre les différentes familles de l'école. Un goûter de Noël a été organisé début décembre pour le plus grand plaisir des enfants. Voici les dates à retenir pour 2019 :

- un loto le dimanche 17 mars
- un vide grenier le dimanche 12 mai
- la fête de l'école le dimanche 16 juin

**Une matinée « Portes ouvertes » sera organisée début mars pour faire découvrir l'école aux enfants nés en 2016 et 2017.**

Voici l'adresse du site Internet de l'école : [www.1000mots.jimdo.com](http://www.1000mots.jimdo.com)

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**

**la directrice : Emilie LEFEVRE (mardi toute la journée) au 02.43.37.76.05  
la présidente de l'APE : Noémie GAINIER au 02 43 58 11 61**

# ECOLE SAINT-JOSEPH

# Les écoles

L'école accueille cette année 82 enfants répartis dans 4 classes : PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2.

**D'ici et d'ailleurs, tel est le projet pédagogique de cette année scolaire.**

Ce thème sera étudié tout au long de l'année à travers de nombreuses activités avec en particulier :

- les interventions sur 2 journées de la maison de l'Europe dans le but de faire découvrir aux différentes classes quelques éléments caractéristiques des pays européens : drapeaux, hymnes, contes, habitudes alimentaires, traditions....
- la participation à un spectacle interactif et pédagogique sur les peuples du monde
- le projet musical mené avec Cécile GUIHARD : il permettra aux enfants d'écouter et de reconnaître des instruments des orchestres de différents continents
- la réalisation de gâteaux d'origine française et étrangère pour Noël
- la découverte du sentier pédestre de l'Aumarin grâce à une randonnée de cohésion en début d'année scolaire (7 kms)
- la pratique de jeux sportifs traditionnels originaires des 5 continents



**D'autres activités** sont également proposées aux enfants cette année :

- la poursuite de l'aménagement de la cour de l'école avec le remplacement des plantes de printemps par celles d'hiver, l'entretien des bacs à légumes, des plantes aromatiques, de l'hôtel à insectes et la construction de nichoirs à oiseaux par la classe de CM
- l'apprentissage d'une deuxième langue, l'allemand, pour les enfants en CM2, à raison d'une heure par semaine.
- la mise en place d'un nouveau projet en lien avec la lecture, le projet SOL (Silence On Lit !). Il a pour objectif de donner quotidiennement aux enfants le temps de lire pour leur plaisir et de renforcer leur goût pour la lecture. Ainsi, tous les jours de 13H30 à 13H45, l'école (adultes et enfants) sera en pause lecture.
- un cycle de 7 séances de judo pour les enfants de GS/CP
- un cycle de 7 séances de hand et de 7 séances de course d'orientation pour les CE/ CM
- l'activité piscine pour les enfants de la GS au CM2 au printemps 2017
- les sorties au cinéma et la participation aux spectacles proposés par la communauté de communes ainsi que les sorties mensuelles à la bibliothèque
- l'après-midi « Carnaval » avec un échange de chants et de poésies à la maison de retraite et la journée « bol de riz » qui est une occasion pour les enfants de mieux connaître une association à vocation humanitaire
- la participation aux journées sportives organisées en fin d'année pour tous les enfants des écoles catholiques du secteur et le voyage scolaire de fin d'année
- une journée de rencontre entre les CM2 et les 6<sup>ème</sup> du collège de St Pierre la Cour
- une formation spécifique des CM pour l'obtention du permis vélo et internet
- la mise en place du nouvel environnement numérique de travail dans les classes est maintenant terminée et les quatre classes bénéficient d'un vidéoprojecteur interactif qui leur permet de diversifier les supports d'apprentissages et de dynamiser le travail de groupe.



La rénovation du site internet de l'école ([www.ecolestjoseph53.fr](http://www.ecolestjoseph53.fr)) permet de dynamiser la communication entre l'école et les parents.

Des travaux sont prévus par les parents cet hiver pour remettre à neuf les portes du grand garage servant de limite à la cour des primaires.

## ***Les autres temps forts de l'école***

L'opération « goûter du mercredi », la soirée dansante, la soirée de Noël (avec la visite du Père Noël, bien sûr !), le loto du 20 janvier 2019 et la kermesse de l'école du dimanche 30 juin 2019.

L'équipe pédagogique et l'OGEC se joignent à l'APEL pour vous souhaiter une très bonne année 2019 !

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'école, vous pouvez vous adresser :

A la présidente de l'APEL, Mme Anne-Laure GAUDIN au 06.63.92.00.29

A la présidente de l'OGEC, Mme Nathalie GAUTRAIS au 06.27.05.64.22

A la directrice, Mme Domitille Le COSTAOUËC au 02.43.37.12.95 ou par mail : [stjoseph.bourgneuf53@orange.fr](mailto:stjoseph.bourgneuf53@orange.fr)



# La vie associative

Les 3 clubs de St Ouen/Le Genest, Loiron et Le Bourgneuf la Forêt ont œuvré depuis début 2018 dans le but de former une Coopération Territoriale de Club (**C.T.C du Pays de Loiron**), validée le 15 mai 2018. Les dirigeants souhaitaient en particulier que les jeunes accueillis au basket dans nos différentes communes, puissent continuer leur activité de basketteurs au sein des clubs ruraux qui les ont formés. Sans s'unir, nos clubs ne pouvaient pas proposer, chaque saison, d'équipes pour tous : il faut au minimum 8 enfants pour les équipes de U13 à U18, au moins 6 enfants pour les équipes U11. Les dirigeants souhaitaient voir évoluer nos U11 soit dans un championnat filles, soit un championnat garçons. Cela a nécessité une réorganisation dans le planning des entraînements des enfants (répartis entre les quatre salles) qui sont désormais dispensés par des animateurs sportifs diplômés et cela permet une mutualisation des moyens salariés et bénévoles pour les entraînements et l'organisation des matchs. Au total, pour cette saison, 14 enfants sont licenciés au club de U11 à U18.

Le Mini-Basket qui est proposé au Bourgneuf (enfants des catégories U7 et U9) est maintenu là où il est organisé, dans les mêmes conditions, avec l'animateur de la commune, Yann. Cela concerne 15 enfants inscrits pour cette saison.

La volonté commune des clubs est aussi de développer une école d'arbitrage forte car nécessaire pour les arbitrages des jeunes le samedi après-midi.

Après plusieurs années de présidence, Jean-Yves Saliou a cessé ses activités au sein du club, tout comme des membres actifs tels que Yohan Jallu et Brigitte Lhuissier. Une nouvelle équipe resserrée a pris en main les destinées du club, désormais au sein de l'entente du pays de Loiron.

Pour le Bureau,  
Le Président Nicolas BOILEAU  
[nicolasboileau3@sfr.fr](mailto:nicolasboileau3@sfr.fr)



## Pétanque

L'année 2019 va bientôt commencer pour la pétanque avec ses 49 adhérents dont 12 femmes qui nous ont rejoints. L'effectif s'est beaucoup rajeuni depuis quelques années et nous sommes toujours ouverts à de nouveaux adhérents invités à nous rejoindre pour jouer les mardi, jeudi, samedi après-midi de 14 h à 17 h au terrain de Morfelon avec une simple adhésion annuelle de 15€uros.

L'assemblée générale annuelle avec galettes des rois, se déroulera courant janvier avec le renouvellement des adhésions annuelles.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès du Président Jean-Claude PIAUX au 02.43.37.4165 ou auprès du secrétaire André LINAY au 06.86.91.43.80 ou [andré.linay@orange.fr](mailto:andré.linay@orange.fr)



## Club des Ainés

Le club des Ainés souhaite à tous les adhérents ainsi qu'à leurs familles, ses meilleurs vœux . Le club remercie les adhérents d'avoir répondu aux activités que nous leur avons proposées. Venez rejoindre le club, vous serez les bienvenus.

Claude BEAULIN

## UCAB

L'UCAB (Union des Commerçants et Artisans du Bourgneuf) vous propose pour commencer l'année 2019 une soirée, le 19 Janvier 2019, repas dansant avec DJ, avec en nouveauté 1h de spectacle cabaret de la "compagnie Oops!".

Nous vous donnons également rendez-vous pour la quinzaine commerciale qui débutera le 15 avril 2019 pour se clôturer par "Les portes ouvertes" du 27 et 28 Avril 2019. Comme l'an dernier, une tombola sera organisée. De nombreux lots ont été distribués lors de l'édition 2018 avec notamment des bons pour un voyage de 700€, 300€ et 200€. Alors, réservez d'ores et déjà ces dates!



# La vie associative

## Du côté des producteurs

De nouveau des légumes du Bourgneuf ! Marie-Anne Rolland est en projet d'installation, en maraîchage Bio, sur la commune. Ses premières pommes de terre et ses choux complètent son étal pour le moment alimenté par des légumes Bio mayennais essentiellement.

## Les temps forts de l'association

Retour en images sur notre p'tit marché animé de juin 2018, avec une quinzaine d'exposants, des musiciens, un apéro offert, et de nombreux visiteurs !



Le vendredi 14 septembre, 5 associations (football, basket, les randonneurs des landes Mayennaises, Cousettes et Compagnie et le Trianon) étaient présentes, au local du p'tit marché, jusqu'à 19h30 exceptionnellement, pour informer sur leurs activités et rencontrer les bourgneuviens . . .une première pour nous tous... à suivre !

Et notre traditionnel P'tit marché de Noël, le vendredi 7 décembre de 16h30 à 20h, toujours animé et ouvert aux associations, créateurs, artistes et musiciens locaux.... **N'hésitez pas à nous contacter !**

## Prochainement :

Assemblée Générale le samedi 9 mars 2019 de 10h30 à 12h30 à la mairie du Bourgneuf (salle du Conseil) une occasion pour chacun de mieux connaître l'association et son fonctionnement !

Pour nous contacter [auptitmarche53@gmail.com](mailto:auptitmarche53@gmail.com) ou directement au p'tit marché - ZA la Fontaine - 11 rue du Doué – Au Bourgneuf

## TEAM 53

Depuis le début 2018, l'Association 1901, TEAM DG MOTO 53 devient en Appellation **LBSP RACING TEAM 53**.

En 2017, l'entreprise LBSP dirigée par Sébastien LINAY & Pascal GERARD venait soutenir les deux pilotes locaux du BOURGNEUF LA FORET, Pierre GRIMOUX en CHAMPIONNAT DE France 600 SUPERSPORT & son frère Valentin qui lui rejoignait le Championnat du MONDE SUPERBIKE dans la catégorie 300 SUPERSPORT.

Après une saison d'apprentissage en Championnat du MONDE et son point marqué lors de l'épreuve Française à MAGNY-COURS, Valentin avait trouver un accord lors de la dernière course en Espagne à JEREZ DE LA FRONTERA avec le Team HONGROIS TOTH et avec l'aide du grand patron de YAMAHA EUROPE, Éric De SEYNES. Malheureusement, à quelques jours des premiers tests en Espagne (malgré un virement financier), le TEAM TOTH, peu scrupuleux informe Valentin qu'il ne serait pas le pilote en 2018.

Donc il fallait rebondir rapidement dans un autre championnat et Eric DE SEYNE demandait à Valentin de faire le CHAMPIONNAT DE France 600 Pirelli. (FSBK) (ligue 1 au football) sur une YAMAHA R6. Nouveau challenge et nouvelle catégorie 600 cm<sup>3</sup> avec un podium de 3ème au MANS, une victoire à NOGARO et une 2ème place (il avait gagné en 2012 en 125 et en 400 en 2016) et deux 3<sup>ème</sup> place à MAGNY COURS et ALBI.

En 2019, l'objectif sera le FSBK en SUPERSPORT 600, de faire une très bonne saison, pour peut-être rejoindre le Championnat du MONDE 600 WSBK.

### Pierre 5ème CHAMPIONNAT France 600

Son frère Pierre rejoignait le Championnat de France Promosport en 600 cm<sup>3</sup> sur une YAMAHA R6, et sans aucun entraînement, montait sur son premier podium 600 de l'année lors de l'épreuve de LEDENON (30). Pierre régulier toute l'année marque à chaque course de gros points et termine à la 5ème place du Championnat PROMOSPORT 600 (ligue 2 au football). Nous souhaitons que Pierre intègre le FSBK en 600 avec valentin, il le mérite bien mais cherchons encore les financements.

Nous remercions tous nos partenaires Techniques et financiers sans quoi il serait IMPOSSIBLE de faire ces Championnats.

Nous vous invitons à venir supporter **LBSP RACING TEAM 53** lors de la première course au MANS en MARS.



# La vie associative

## Association des Landes Mayennaises

### Cinq circuits balisés et numérotés sur les communes du Bourgneuf-la-Forêt et Launay-Villiers.

Pendant l'été, des bénévoles de l'ARLM ont sillonné les chemins du Bourgneuf-la-Forêt et de la commune voisine de Launay-Villiers afin de rafraîchir le balisage avec une nouveauté : la numérotation des différents circuits.

#### Au départ de la place de la Tannerie :

- numéro 1 : circuit du Bocage, 17 km.
- numéro 2 : circuit de l'Aumarin, 11 km.
- numéro 3 : circuit du Petit Aumarin, 7 km.

#### Au départ du parking de la mairie de Launay-Villiers

- numéro 4 : circuit A saute-ruisseau, 10
- numéro 5 : circuit Florilège de sentiers, 7 km.

### Deux circuits labellisés PR FFRandonnée.

Les itinéraires Promenade et Randonnée (PR) reçoivent le label FFRandonnée à condition de respecter un certain nombre de critères liés au balisage, à la sécurité, à l'entretien, à la nature de l'assiette du chemin... Un expert du Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) a parcouru les circuits de l'Aumarin et du Petit Aumarin cet été et par un courrier envoyé à Mr le Maire du Bourgneuf-la-Forêt lui a signifié qu'il émettait un avis favorable à leur labellisation PR FFRandonnée.

### Entretien des chemins.

Plusieurs bénévoles passent régulièrement dans les chemins et interviennent en cas de besoin. Merci à eux pour le temps passé. Contacter Rémi Granger, 16 rue des Mées, pour signaler tout problème rencontré sur les cinq circuits du Bourgneuf-la-Forêt et de Launay-Villiers.

### Brevet du 1er mai suite et fin.

Le CDRP avait donné rendez-vous aux bénévoles du Brevet du 1er mai le vendredi soir 28 septembre à la salle polyvalente. Les diverses prises de parole ont salué le succès de la manifestation (2.821 participants) et l'implication des bénévoles.

Un très beau montage photos clôturait la réunion avant que les personnes présentes se retrouvent pour partager un repas convivial.

L'édition 2019 du Brevet du 1er mai aura lieu à Ste Suzanne.

### Assemblée générale et calendrier 2019.

L'Assemblée générale se tiendra à la salle polyvalente du Bourgneuf-la-Forêt le dimanche 13 janvier 2019 à 17h00. En début d'après-midi une randonnée d'environ 10 km aura lieu sur la commune, départ place de la Tannerie à 14h00.

Le calendrier pour l'année 2019 paraîtra début janvier. Il sera disponible en format papier à la mairie et pourra être transmis sous forme électronique en écrivant à l'adresse mail suivante : micherose@wanadoo.fr . On peut également solliciter Michèle Robert, 56, rue St Gilles, qui pourra répondre aux demandes de calendrier.

## CUMA



La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) du Bourgneuf propose aux agriculteurs adhérents, divers matériels utiles à la culture de leurs champs.

L'achat en groupe d'outils innovants et performants, leurs renouvellements réguliers, la mutualisation de l'entretien permettent des économies substantielles et limite l'endettement personnel. La CUMA favorise aussi, le lien social dans nos campagnes .

Si vous êtes intéressés ou souhaitez quelques renseignements sur le matériel disponible et les conditions , n'hésitez pas appeler le Président Nicolas TROTIN au 06.24.16.28.95.

La CUMA s'étend sur le Bourgneuf, la Croixille ,Bourgon et noue des relations de partenariat avec les Cumas voisines.



# La vie associative

La saison 2018-2019 est repartie, notre club a pour effectif 160 licenciés, dans lequel il y a 80 jeunes et autant pour les seniors, vétérans et féminines, puis un arbitre. Sans oublier les dirigeants ainsi que nos bénévoles.

Quelques changements dans le bureau directeur, Romain Fouilleul (trésorier-adjoint) a quitté le bureau. De nouvelles personnes sont arrivées, en tant que secrétaire-adjoint Lohann Château et en trésorier-adjoint Julien Faucheuix.

L'ASB était en entente avec nos voisins de St OUEN DES TOITS et du GENEST St ISLE depuis 5 années. De façon à répondre aux règlements de ligue PAYS DE LOIRE, cette entente a vu le jour d'un regroupement des 3 clubs pour les catégories U15, U16, U17 et U18 sous le nom de FC HBG (Football Club Hermine Bourgneuf Genest)

## Ecole de foot comporte:

- Une équipe pour chaque catégorie d'U7, U9, U11,
- Une équipe U13.
- Deux équipes U15 qui évoluent en 1<sup>ère</sup> division et 3<sup>ème</sup> division.
- Une U17 qui évolue en 1<sup>ère</sup> division.
- Deux équipes U18 qui évolue en 1<sup>ère</sup> division et la seconde en 3<sup>ème</sup> division.



## Les Seniors :

A.S.Bourgneuf contient trois équipes seniors qui évoluent

En Départemental 1 pour l'équipe A qui se trouve dans le haut du classement et assure son maintien et qui a fait un très beau parcours en coupe de France (4<sup>ème</sup> tour), après une élimination direct en coupe des pays de Loire mais encore en compétition de la coupe du district.

En Départemental 4 pour l'équipe B qui est dans le haut de tableau pour réaliser l'objectif fixé de début de saison qui est de monter au niveau supérieur.

En Départemental 4 pour l'équipe C en entente avec st Ouen des toits.

Une équipe féminine en fusion avec Ernée qui évolue en championnat inter-district, qui est première de son groupe, avec le but de retrouver la Ligue la saison prochaine

Une équipe vétérans en entente avec st Ouen des toits, qui prend beaucoup de plaisir le dimanche matin.

## Bénévoles :

Merci à nos bénévoles qui donnent toujours leur maximum pour que l'année sportive se déroule bien. N'oublions pas les traceurs de terrain et les membres du bureau.

## Sponsors :

Merci à tous nos partenaires qui nous accompagnent pendant la saison, sous plusieurs forme ( panneau publicitaire, encarts, jeu de maillots, équipements coachs, etc...)

## Evènements :

L'A.S.B vous propose quelques manifestations.

- ◆ 25 janvier 2019 : galette des rois qui aura lieu à L'ALICA
- ◆ 23 février 2019 : Soirée dansante (tarif adulte : 16€ enfant : 8€, vente auprès des membres de l'A.S.B)
- ◆ 12 avril 2019 : Tarot (inscription courant Mars auprès de Yannick)
- ◆ 1 juin 2019 : Tournoi communal
- ◆ 21 juin 2019 : Assemblée générale



Les actualités du club sont sur notre site internet : <http://as-lebourgneuf.footeo.com>.

Pour la nouvelle année qui arrive, l'ensemble du club vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2019, pour vous, ainsi qu'à vos proches.

Les Présidents

Y.Fouassier et F.Sablé

«Le cinéma est fait pour tous ceux dont la curiosité est le plus grand défaut » De Claude Lelouch

## Actualité cinéma : Actuellement Claude Lelouch tourne « Les plus belles années ».

Extrait d'une interview : « J'avais envie de terminer l'histoire d' «UN HOMME ET UNE FEMME » car Anouk Aimée et Jean-Louis Trintignant sont encore là et moi aussi. C'est unique dans l'histoire du cinéma que 52 ans après la sortie d'un film, son metteur en scène puisse retrouver ses deux acteurs. Le film s'appellera « LES PLUS BELLES ANNEES ».

Décès de Francis Lai. « C'était l'homme de ma vie », a salué Claude Lelouch. Le compositeur attitré du cinéaste, Francis Lai, est décédé le mercredi 07/11 à l'âge de 86 ans. Il était surtout connu pour la bande originale du plus célèbre long-métrage de Claude Lelouch, *Un homme et une femme*. Un air connu de tous, mais fredonné de TROIS façons différentes. Alors, une bonne fois pour toute, faut-il chanter « Dabababada », « Badabababada » ou « Chabada-bada » ?

## Activités :

A fin octobre la fréquentation était en léger recul par rapport à l'année 2017. Un bel été qui s'est prolongé en septembre et octobre. Des conditions qui n'incitent pas le public à venir voir des films dans une salle « obscure ». De belles comédies seront au programme en novembre et décembre, nous sommes optimistes pour la fin d'année.

Au second semestre nous avons proposé au public plusieurs animations :

- . **Le Festival Alimenterre**, en partenariat avec l'association Les3Mondes. Deux films ayant pour thème « L'avenir se joue dans nos assiettes » ont été programmés.
- . **Le cycle Ciné-enfants** pour les scolaires du Pays de Loiron, 1500 enfants inscrits/11 séances (partenariat avec Atmosphères53).
- . Participation aux **animations proposées dans le cadre de la saison culturelle** du Pays de Loiron, en partenariat avec le réseau des bibliothèques. Projection du film OUAGA GIRLS (où en est la condition des femmes aujourd'hui ?)
- . **Ciné-rencontres**
- «*L'œil du tigre* », film proposé en partenariat avec Atmosphères53. Documentaire en présence du réalisateur et de l'actrice Laurence Dubois, une mayennaise.
- « *Proche si proche* » un film sur le vieillissement de la personne humaine. En partenariat avec le réseau santé France Alzheimer, l'association Sclérose en plaque, France Parkinson et Atmosphères53.
- « *Brasil Organico* », film suivi d'un échange en présence de la réalisatrice, partenariat avec l'association Soleil du Genest st Isle

**Les films projetés dans le cadre « Le choix de jeunes ».** Un film par mois est retenu par la commission jeunes. Vous avez entre 15 et 18 ans ou un peu plus, vous aimez le cinéma, rejoignez la commission pour le film de votre choix. Renseignez-vous au guichet de la salle de cinéma ...

**Expositions :** Chantal et Stéphanie ont présenté leurs créations, peinture et images, lors de deux expositions dans le hall du cinéma. Nous serions ravis de découvrir d'autres œuvres et sommes à votre écoute pour toute proposition.

**Fête de la musique, début juillet** : cette animation rencontre un réel succès avec des artistes de tous âges !

L'association a participé au week-end MAYENNE LIBERTY FESTIVAL (3/5 août).

**Des rendez-vous en 2019** : - Les Reflets du cinéma *scandinave* du 08 au 19 mars - Le festival «jeunes» : festi-jeunes, pendant les vacances scolaires d'avril, films et concert... - La fête de la musique, début juillet.

**Nouveauté** : **Ciné-club** des salles mayennaises, en partenariat avec Atmosphères53 .Le cinéma Le Trianon proposera au cours de l'année 2019 un programme autour des quelques chefs-d'œuvre qui ont fait l'histoire du cinéma : - *LE LIEUTENANT SOURIANT* (1931) mercredi 16/01 - *BONJOUR* (1959) mercredi 13/02- *ADALEN 31* (1969) mercredi 13/3 - *LES AFFRANCHIS* (1990) mercredi 17/04- *UN SINGE EN HIVER* : (1962) mercredi 15 mai

**Prix de la place** : adulte, 5€/ abonnement 5 entrées, 20€ - Enfant de – de 14 ans, 4 euros/abonnement 5 entrées, 15 €

**Les membres de l'association du cinéma Le Trianon vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent une très belle année 2019.**

Pour recevoir le programme, contacter le cinéma : [cinema.le.trianon@orange.fr](mailto:cinema.le.trianon@orange.fr)

Programme disponible sur Allociné, Facebook page *cinéma Le Trianon*, sur le site : [letrianon.pagesperso-orange.fr](http://letrianon.pagesperso-orange.fr)



## Classe 8



50 ans



60 ans



70 ans



80 ans



90 ans



L'association des Cousettes est bien active depuis sa création il y a maintenant un an...

Une année bien remplie ; entre les divers marchés auxquels nous sommes conviés (celui de Printemps et celui de Noël au P'tit Marché du Bourgneuf), les soirées Cousettes à la salle St Martin

les Mardis soir de 20h à 22h30, et les ateliers apprentissage de la couture pour les jeunes les samedis après-midi tous les 15 jours.

Un bilan positif pour tous les adhérents et les jeunes qui ont déjà réalisé chacun avec sérieux et patience, un coussin à aiguille, des lingettes éponge, un vide-poche et un tote-bag.

Les 6 jeunes souhaitent continuer le trimestre prochain afin de se perfectionner et réaliser de nouveaux ouvrages. Les dates des ateliers de la rentrée 2019 leur seront communiquées ultérieurement par mail.

Le Bureau

contact : Sandrine Chevrel 06.77.74.93.95 ou Carole Bourny 06.84.35.96.52  
mail : cousettesetcie53@gmail.com

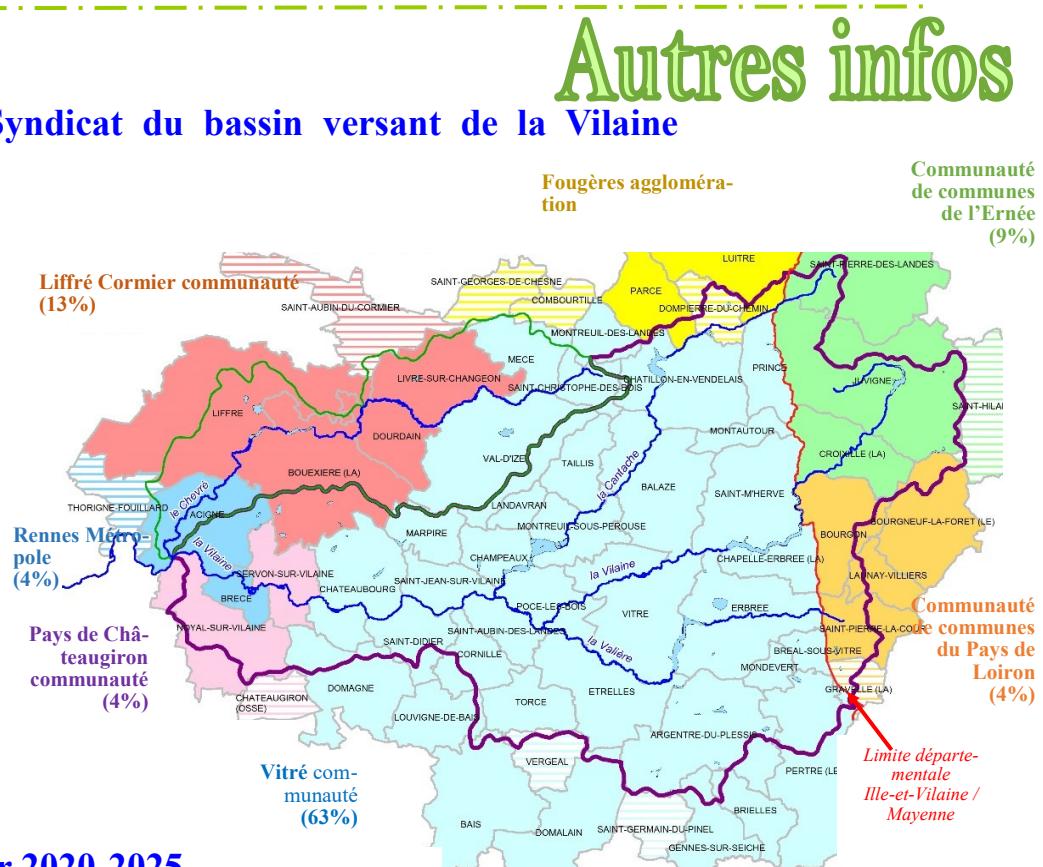


## Le Syndicat du bassin versant de la Vilaine

Collectivité territoriale créée en août 2007, le syndicat met en œuvre un programme de **reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques**.

Son domaine de compétences comprend des missions du champ de la **GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »** ; entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et attribuée aux intercommunalités (EPCI).

Ci-contre le territoire d'intervention et les EPCI membres en 2018.



## Un projet de territoire pour 2020-2025

### Les grandes priorités

#### Restaurer et préserver le bocage



**Restaurer les cours d'eau et les zones humides en tête de bassin\***

**Lutter contre l'érosion et réduire les flux arrivant aux retenues**  
(Haute-Vilaine, Valière et Cantache)

Plus d'informations :  
<http://www.bv-vilaine-amont.fr/>  
02 99 75 32 33

\* surface d'alimentation à l'extrême amont d'un cours d'eau.

\*\* captages pour l'alimentation en eau potable classés prioritaires en vue de lutter contre les pollutions diffuses (SDAGE Loire Bretagne).

**Réduire la pression phytosanitaire en amont des captages prioritaires \*\***  
(Pont Billon-Vilaine à Vitré, retenue de la Valière)

## Les Plantes envahissantes en Mayenne

POLLENIZ - réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, effectue, parmi ses différentes missions, de la prévention et des actions de communication sur des espèces de plantes pouvant poser des problèmes de santé publique.



### Le Datura stramoine

Le datura, originaire d'Amérique Centrale, a été importé en Europe après la conquête du Nouveau Monde. Appelée « Trompette des anges » ou « Herbe du Diable », cette plante est très毒ique en raison d'une teneur en alcaloïdes très élevée dans toute la plante. Ces substances en cas d'ingestion ou inhalation, peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves.



*Datura Stramonium*

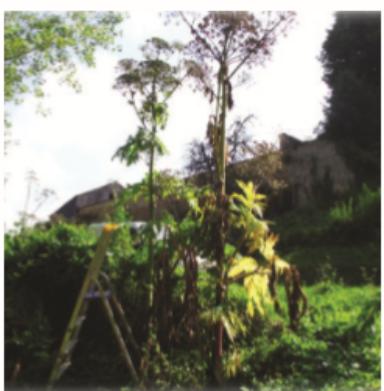


### L'Ambroisie à feuilles d'armoise

Il s'agit d'une plante annuelle, colonisant autant les milieux urbains que ruraux. Ses pollens provoquent de fortes réactions allergiques : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma... Peu de foyers sont présents en Mayenne, seuls quelques pieds ont été signalés et arrachés. Elle est surveillée de très près sur ces sites, car le stock de graines est viable pendant une dizaine d'années.



*Ambrosia artemisiifolia*



### La Berce du Caucase

Cette berce est une ombellifère géante, originaire du Caucase. Elle provoque des réactions cutanées très graves et se révèle particulièrement invasive, en concurrençant les plantes indigènes. Sa sève inodore et incolore déclenche des lésions cutanées (brûlures, cloques). Les symptômes apparaissent 2 à 5 jours après une exposition au soleil et peuvent même réapparaître des années plus tard, sans nouveau contact avec la sève.



*Heracleum sphondylium*

---

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant. POLLENIZ 53 - 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - [polleniz53@polleniz.fr](mailto:polleniz53@polleniz.fr)

# Autres infos



**La Communauté de Communes du Pays de Loiron a décidé de lancer la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le 26 novembre 2015 par délibération du Conseil Communautaire. Après deux ans de travail, des ateliers avec les habitants et 3 réunions publiques, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été arrêté le 12 décembre 2018 par délibération du Conseil Communautaire.**

**Il sera ensuite transmis aux Personnes Publiques Associées (chambres consulaires, services de l'Etat, associations) pour une durée de trois mois.**

**A l'issue de ces trois mois, soit en mars 2019, débutera l'enquête publique.**

**Les pétitionnaires sont invités à venir consulter le dossier de PLUi à cette occasion et à s'exprimer sur le registre de concertation pour une durée de 31 jours.**

**Le commissaire enquêteur analysera ensuite le dossier.**

**L'approbation du PLUi est envisagée en juin 2019. »**



AGHPL



ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITE ET PRESENCE

Tels sont les objectifs de RESO'AP.

Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Générations Mouvement des 3 départements, RESO'AP a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toutes personnes de tous régimes (personnes âgées, personnes en insertion socioprofessionnelle, personnes handicapées...)

Dans la Mayenne, RESO'AP est déployé sur les secteurs : Les Coëvrons, Landivy, Lassay-Les-Châteaux, Meslay-Grez et Pays de Loiron Et en cours de déploiement sur le secteur de : L'Ernée. A ce jour l'Association compte 155 bénévoles et 753 bénéficiaires pour les 3 départements. Le département de la Mayenne compte 55 bénévoles et 211 bénéficiaires.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, venez nous rejoindre et devenez bénévole, c'est vous qui fixez le cadre des accompagnements en fonction de vos disponibilités. Si vous souhaitez bénéficier des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le : 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail : contact@resoap.fr SITE INTERNET : [www.resoap.fr](http://www.resoap.fr)

Notre Partenaire du secteur Pays de Loiron : AGHPL (Association Gérontologie et Handicap du Pays de Loiron)

Vous souhaitez vous rendre chez le médecin, le dentiste, à la pharmacie, faire les courses, chez le coiffeur, à Pôle emploi... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. Ce sont des bénévoles proches de chez vous qui assurent les accompagnements, en fonction de vos besoins.

Comment se déroule un accompagnement :

- 1- Contactez le standard 48 heures (02.43.39.44.49) minimum avant le rendez-vous ou sortie.
- 2- RESO'AP contacte le bénévole proche de chez vous.
- 3- Dès l'accord du bénévole, RESO'AP vous communique le nom de bénévole qui vous accompagnera.
- 4- A votre retour, le bénévole vous fait signer un coupon de son carnet à souche mentionnant le nombre de kilomètres parcourus.
- 5- RESO'AP vous adresse la facture (0,55 euros du km + 5 euros d'adhésion annuel).

# Autres infos

## 4L TROPHY 2019



Nous sommes deux étudiantes, Léa LEROUUGE, étudiante en BTS MUC au campus Haute Follis à Laval et Manon ROBIN, étudiante en deuxième année de licence d'histoire à l'UCO LAVAL. Nous habitons toutes les deux au Bourgneuf La Foret et nous participons au raid humanitaire du 4L TROPHY, pour sa 22<sup>ème</sup> édition qui aura lieu du 21 février au 3 mars 2019.

Le 4L TROPHY, c'est le plus grand raid étudiant qui permet d'acheminer des fournitures scolaires et sportives aux enfants démunis du Maroc. Ce raid se fait au volant de la mythique Renault 4L ! Notre team se nomme « La 4L Bourgneuvienne » en référence à notre village! Durant cette aventure, 6000km dans 3 pays différents, la France, l'Espagne et le Maroc. Pour nous, ce raid est un défi solidaire, sportif et humanitaire avant tout !

Vous pouvez prendre part à notre périple avec un don financier ou un don en nature. Notre aventure devient l'aventure de tous les habitants du Bourgneuf La Foret ! Votre participation nous est plus que précieuse. Des tickets de Tombola sont également en vente avec des lots 100 % bourgneuviens.

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse mail : [la4lbourgneuvienne@gmail.com](mailto:la4lbourgneuvienne@gmail.com) ou sur nos numéros de téléphone. Léa : 0682309209. Manon : 0666792430.

Léa & Manon – La 4L Bourgneuvienne

## Boîte à idées

La boîte à idées est toujours à votre disposition et attend vos remarques, suggestions ou questions.  
A déposer sous enveloppe « BOITE A IDEES » dans la boîte à lettres de la mairie du Bourgneuf la forêt

**NOM** .....

**Adresse** .....

**Observations** : .....

.....

.....

.....

## **Calendrier des Fêtes 1er semestre 2019**